



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL À DOMINANTE SCIENTIFIQUE

Objectifs de la formation

Ce baccalauréat général permet d'acquérir de solides bases scientifiques pour poursuivre vers des études longues après le Bac, notamment dans les domaines scientifiques, de l'agronomie, de la biologie, de la chimie, de l'aménagement, de l'agroalimentaire, de la santé etc.

Lieux de la formation

Campus terre et Avenir
Lycée agricole de Sées
www.campusterreetavenir.fr

EPLEFPA de l'Eure
Lycée E. Chambray
www.educagri27.fr

Le Robillard - Lycée
www.le-robillard.fr

NaturaPÔLE
Lycée Campus Yvetot
www.naturapole.fr



SCOLAIRE

DURÉE 2 ans

BAC GÉNÉRAL À DOMINANTE SCIENTIFIQUE

CONTENU DE LA FORMATION

Classe de 1^{re}

Enseignement communs

Français ; Histoire-Géographie ; Langue vivante ; Éducation physique et sportive ; Enseignement scientifique ; Enseignement moral et civique

Enseignement de spécialité

Biologie-Ecologie ; Mathématiques ; Physique-Chimie

Enseignements optionnels (1 enseignement parmi)

Hippologie - Équitation ; Agronomie - Économie - Territoire ; EPS

Classe de Terminale

Enseignement communs

Philosophie ; Histoire-Géographie ; Langue vivante ; Éducation physique et sportive ; Enseignement scientifique ; Enseignement moral et civique

Enseignement de spécialité

Biologie-Ecologie ; Mathématiques ; Physique-Chimie

Enseignements optionnels

Hippologie - Équitation ; EPS ; Agronomie-Économie-Territoire ; Mathématiques complémentaires (en terminale), selon établissement ; Mathématiques expertes (en terminale) et Section Européenne en langue anglaise, selon les établissements.

POURSUITES D'ÉTUDES

Études supérieures longues : facultés, CPGE, ingénieur (agronome ou autres), écoles vétérinaires...

Études supérieures courtes : BTS, Bachelor...

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Soins aux animaux (vétérinaires...)

Ingénieurs (métiers scientifiques, métiers du vivant...)

CONDITIONS D'ADMISSION

La qualité du dossier scolaire de la classe de 2^{de} GT est déterminante et la sélection se réalise au regard de celui-ci.

Pour une rentrée en 1^{re}, un rendez-vous au Lycée lors des journées portes ouvertes vous permettra de mieux cerner les conditions d'accueil, les exigences de niveau et le projet personnel du candidat.

L'admission est autorisée après avis du conseil de classe de l'établissement d'origine et l'aval du lycée agricole d'accueil.

